

DEPARTEMENT DU NORD  
CANTON DE CAMBRAI EST  
COMMUNE DE CAUROI

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE N°2020/04 : FERMETURE DES PARCS et JARDINS

Le Maire de la Commune de CAUROI,  
Vu le Code des Collectivités Territoriales notamment les articles L.2212-1 et L.2122-2,  
Vu le décret N° 2020-260 du 16 mars 2020 sur les restrictions de circulations ;  
Pour la sécurité des usagers et afin de prendre des mesures pour éviter la propagation du virus COVID-19 ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Le Plateau Multisports est fermé jusqu' à nouvel ordre

ARTICLE 2 : Tout rassemblement sportif y est interdit

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera transmis :

- à Monsieur le Commandant de Gendarmerie d'AVESNES LES AUBERT,

Fait à Cauroir, le 20 Mars 2020.

Le Maire,  
Benoît DHORDAIN

  
